

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 19 MARS 2024 à 14h

Date de la convocation : 06/03/2024

Date d'affichage : 06/03/2024

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------|----------|---------|
| EN EXERCICE | PRESENTS | VOTANTS |
| 23 | 19 | 22 |

L'an deux mille vingt-trois, le dix neuf mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 06/03/2024.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne- M. Jean Marc VOLLE - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - Mme DURON Josette - M PONCET Marc - MME FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - M YENIL Etienne - Mme BLANCHARD Claude - Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves

Absente : Mme PERRIN Cécile –

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme CHABANNE Christelle donne pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine - Mme DURON Sabrina donne pouvoir à Mme PALMIER Catherine

SECRETAIRE DE SEANCE : MME FERRE Odile

Objet : **Compte financier unique 2023 de la ZA du Levant**

Mme VERPY expose :

La convocation prévoyait la présentation du compte de gestion de la ZA du Levant. Les éléments transmis par la trésorerie faisant référence au compte financier unique de la ZA du Levant, il y a lieu de modifier le titre de la délibération.

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Il est issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU fait ressortir le résultat suivant.

| | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT N | RESULTAT REPORTE N-1 | RESULTAT GENERAL |
|----------------|----------|----------|---------------|-------------------------|---------------------|
| Fonctionnement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Investissement | 0 | 0 | 0 | - 389 046.54 | - 389 046.54 |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | - 389 046.54 | - 389 046.54 |

Le projet était de créer un lotissement sur 11 hectares de 285 maisons autour du rond point du collège. La commune a acquis une parcelle de 3 ha et réalisé des études ce qui a engendré ces dépenses. A ce jour, cette parcelle est en zone agricole au PLU, et constitue une réserve foncière. La commune en est toujours propriétaire.

Il est précisé que M. le Maire quitte la salle et ne participe pas au vote.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 20 voix pour et 1 voix contre et deux voix non exprimées.

Approuve le Compte financier Unique du budget de la ZAC du Levant

Secrétaire de séance
MME FERRE Odile



Monsieur Gilles DUPIN
Maire



Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 19/03/2024